



Union Départementale des Sapeurs-Pompiers du Var

6151 RN 7 – Quartier la Coualo – 83550 VIDAUBAN – TEL. 04.94.99.79.60 – FAX. 04.94.99.79.69

Vidauban, le 12 mars 2007

Madame, Monsieur le Maire,

Les sapeurs-pompiers veulent être le véritable secours de proximité dont a besoin la population varoise. Le centre 15 n'a pas les moyens de sa mission et de ce fait, nous avons enregistré de nombreux dysfonctionnements depuis sa mise en place.

Des interventions de « prompt secours » à la charge des sapeurs-pompiers sont « déviées » par le centre 15 vers le secteur privé. Par an ce sont des centaines de fois, qu'après recherches infructueuses d'une ambulance privée, le centre 15 demande enfin, 40 minutes après aux sapeurs-pompiers d'intervenir. Cette perte de temps est intolérable et en permanence les sapeurs-pompiers subissent le mécontentement justifié des familles des victimes et de la population.

L'Union départementale des sapeurs-pompiers du Var a décidé en ce début 2007 de « s'occuper » sérieusement de ce problème récurrent et a besoin de votre soutien.

Responsable de la sécurité de vos administrés, Madame, Monsieur le Maire, il se peut qu'un jour ceux-ci se retournent vers vous pour savoir pourquoi les secours sont arrivés tardivement ou pas du tout.

Se pose également l'absence de SMUR dans des secteurs comme La Seyne, le Luc, Saint Maximin pour ne citer que ceux là.

D'autre part, la réponse du responsable du centre 15 (voir édition Var Matin du 13 Janvier 2007) est inquiétante : « pour lui tout va bien, il n'y a que 4 plaintes déposées ».

Une délégation de l'Union Départementale des sapeurs-pompiers du Var a déjà rencontré Madame CONCA, Sous-préfète de Brignoles, chargée du dossier par Monsieur le Préfet du Var. Prochainement, notre délégation rencontrera Monsieur BARROIS, Directeur de Cabinet de ce dernier, pour aborder ce problème plus profondément.

Les propositions pour améliorer les secours à personnes des représentants des sapeurs-pompiers du Var sont les suivantes :

- « Désengorger » le n°15 au profit du n°112, numéro unique européen des secours SAMU-POMPIERS-POLICE-GENDARMERIE (fonctionne autant avec un téléphone fixe qu'un portable).

-Demander une salle opérationnelle départementale qui regroupe les représentants des différents services (SAMU-POMPIERS-POLICE-GENDARMERIE) afin d'obtenir une meilleure coordination.

Le centre 15 pourrait rallier rapidement le CRAU (Centre de Réception des Appels d'Urgence), qui doit ouvrir ses portes prochainement à Draguignan.

-Dans le cadre du prompt secours, en simultané départ immédiat des Sapeurs Pompiers et information du centre 15.

Sur place, bilan secouriste (et non par un membre de la famille) passé au centre 15.

Si l'évacuation vers un centre hospitalier doit se faire rapidement : transport par les sapeurs pompiers .Si l'hospitalisation peut attendre : transport par un vecteur privé.

- Départ systématique des sapeurs-pompiers pour toutes demandes de secours dans certains secteurs où le service privé ne s'engage pas à intervenir dans un temps « raisonnable ».
- Développement du service de secours et de santé départemental des sapeurs-pompiers avec implantation de VRM (Véhicule Radio Médicalisé) dans des secteurs éloignés des hôpitaux.
- Evacuation primaire urgente nécessitant un vecteur aérien avec des hélicoptères de la sécurité civile de manière à éviter que le département ait à sa charge, prochainement, la moitié du prix de revient de l'hélico SAMU (Les hélicoptères de la Sécurité Civile sont sous utilisés actuellement au profit de l'hélicoptère privé loué par le SAMU 6 mois de l'année.)
- Affectation d'un hélicoptère sécurité civile au département du Var (2 dans le 06; 2 dans le 13 ; 0 dans le Var)

Bien entendu nous sommes ouverts à toutes vos remarques et suggestions, mais d'ores et déjà, nous comptons sur votre soutien et votre appui auprès des plus hautes autorités, pour secourir les varois d'une manière correcte.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur le Maire, l'expression de notre profond respect et de notre sincère dévouement.

Nous voulons porter secours, mais nous ne pouvons plus.

Le conseil d'administration de l'union
départementale des sapeurs-pompiers du Var